

LE RÉCAP

La Révolution française — Fiche de révision

Fiche de révision · standard

Document généré par IA

2026-07-28

La Révolution française — Fiche de révision

Fiche de révision · standard

Sujet demandé : La Révolution française

Généré le 2026-07-28 · Le Récap

Document généré par IA — vérifiez les informations importantes.

Ce document a été rédigé automatiquement par une intelligence artificielle (gpt-5-mini) à partir d'une recherche web, à la demande de son destinataire. Il peut contenir des erreurs ou des approximations. Il constitue une aide à l'étude et à la synthèse, pas une source officielle.

Fiche synthétique destinée à l'étudiant (lycée / prépa / fac). Présente en priorité l'essentiel (définition, dates-clés), puis causes, chronologie 1789–1799, acteurs/institutions et conséquences. Registre clair, phrases courtes. Sources primaires et institutionnelles citées.

Bloc note — L'essentiel

Définition courte : mouvement politique, social et culturel qui renverse l'Ancien Régime en France entre 1789 et 1799, installe la souveraineté nationale et diffuse les principes de liberté et égalité. [1][2]

- Période : 5 mai 1789 (ouverture des États généraux) → 9 novembre 1799 (coup d'État du 18 Brumaire). [1][9]
- Déclaration fondatrice : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. [2]
- Abolition des privilèges : nuit du 4 août 1789 (décrets des « August Decrees »). [4]
- Chute de la monarchie : abolition proclamée par la Convention le 21 septembre 1792 ; exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793. [1][9]
- Radicalisation et Terreur : principalement septembre 1793 → 27 juillet 1794 (9 Thermidor an II). [5]

3–5 points à retenir

- La Révolution transforme la souveraineté : du roi régalien à la souveraineté nationale et au suffrage masculin pour hommes (réformes successives). [1][2]
- Le droit moderne naît en partie de la Révolution et du Consulat : la Déclaration (1789) est intégrée au corpus constitutionnel français ; le Code civil (promulgué 21 mars 1804) unifie le droit civil. [2][6]
- La politisation et la violence : insurrections populaires, guerre contre les coalitions européennes, et institutionnalisation de la répression (Comité de salut public, Tribunaux révolutionnaires). [5][8]
- Héritage diffus : modèles républicains et droits individuels adoptés en Europe et outre-mer, mais interprétés et instrumentalisés différemment selon les époques. [6][7]

« *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* »

— Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

À retenir : mémoriser les dates 5 mai 1789, 14 juillet 1789, 4–26 août 1789, 21 sept. 1792, 21 janv. 1793, 27 juillet 1794, 9 nov. 1799 et relier chaque date à un fait précis. [1][2][4][5][9]

Contexte et causes (politiques, socio-économiques et culturelles)

La Révolution résulte d'une combinaison de causes structurelles et de déclencheurs conjoncturels. Les grandes lignes : crise financière persistante, inégalités de l'Ancien Régime et diffusion des idées des Lumières. [1][10]

Causes politiques

- Monarchie absolue faible et crise de légitimité du règne de Louis XVI ; conflits entre le roi et les parlements. [1]
- Système des États et des privilèges : deux ordres (clergé, noblesse) exemptés de nombreux impôts ; contestation du rôle politique des parlements et des élites. [1]
- Appel aux États généraux (mai 1789) comme tentative de régler la crise fiscale — débouche sur scission et formation de l'Assemblée nationale. [1]

Causes socio-économiques

- Dette publique élevée après guerres (Fr. Guerre de Sept Ans, soutien à l'indépendance américaine) et déficit chronique du Trésor royal. [10]
- Crises alimentaires et hausse du prix du pain dans les années 1780, aggravant l'insécurité sociale et urbaine. [1]
- Tensions entre bourgeoisie montante (commerçants, avocats, financiers) et aristocratie sur l'accès aux fonctions et à la richesse. [1][10]

Causes culturelles et intellectuelles

- Idées des Lumières (Rousseau, Montesquieu, Voltaire...) diffusées dans les salons, journaux et brochures ; critique de l'absolutisme et droit naturel. [10]

- Exemple international : succès de la Révolution américaine et retour d'officiers/soldats ayant participé au conflit, qui popularisent des modèles politiques alternatifs. [10]

Ancien Régime — Ordre politique, social et fiscal de la France avant 1789, fondé sur la monarchie absolue et les privilèges des ordres (clergé/noblesse). [1]

Lumières — Courant intellectuel du XVIII^e siècle valorisant raison, critique des pouvoirs traditionnels et droits naturels, influent sur les débats révolutionnaires. [10]

Crise financière — Situation de déficits publics persistants au royaume de France dans les années 1780, due aux emprunts et dépenses guerrières, déclencheur politique majeur. [10]

À retenir : distinguer causes longues (inégalités, Lumières) et causes courtes (banqueroute étatique, mauvaises récoltes, hausse du pain). [10]
[1]

Chronologie et grandes phases (1789–1799)

Découpage synthétique en quatre phases couramment enseignées : révolution modérée (1789–1791), radicalisation et Terreur (1792–1794), Thermidor et Directoire (1794–1799), coup d’État de 18 Brumaire (9 nov. 1799). Dates précises sourcées ci-dessous. [1][5][9]

Phase	Dates (exactes à mémoriser)	Mots-clés / événements
Révolution modérée	5 mai 1789 → 30 sept. 1791	États généraux; Serment du Jeu de Paume 20 juin 1789; prise de la Bastille 14/07/1789; Déclaration 26/08/1789; Constitution 1791. [1][2][3][4]
Radicalisation / Première République	10 août 1792 → 27 juillet 1794	Abolition de la royauté 21/09/1792; procès et exécution de Louis XVI 21/01/1793; création Comité de salut public 6/04/1793; Terreur (sept.1793–27/07/1794). [1][8][5]
Thermidor / Directoire	27 juillet 1794 → 9 novembre 1799	Chute de Robespierre (27/07/1794); Constitution de l'an III (22/08/1795); Directoire (1795–1799). [5][9]
Coup d’État — 18 Brumaire	9 novembre 1799	Napoléon renverse le Directoire ; début du Consulat (fin symbolique de la Révolution). [9]

Mini-carte mentale par phase

- Révolution modérée (1789–1791) : États généraux (5/05/1789) → Nationalité du Tiers-État (17/06/1789) → Serment du Jeu de Paume (20/06/1789) → Bastille (14/07/1789) → Nuit du 4 août & Déclaration (26/08/1789) → Constitution (1791). [1][3][4][2]

- Radicalisation (1792–1794) : Insurrection du 10 août 1792, Convention (21/09/1792) → Louis jugé et exécuté (21/01/1793) → Guerre et crises → Comité de salut public (6/04/1793) → Décrets de la Terreur (sept.1793–juil.1794). [1][8][5]
- Thermidor / Directoire (1794–1799) : réaction contre la Terreur (27/07/1794) → Constitution de l’an III (1795) → Directoire, instabilité financière et politique → montée du pouvoir militaire. [5][9]
- 18 Brumaire (9/11/1799) : prise du pouvoir par Napoléon ; instauration du Consulat ; fin politique de la période révolutionnaire. [9]

À retenir : associer phase → institution centrale (Constituante, Convention, Directoire) et date-repère (14/07/1789, 21/09/1792, 27/07/1794, 09/11/1799). [1][5][9]

Acteurs, groupes et institutions

Acteurs multiples : du roi et de la haute noblesse aux artisans parisiens. Les groupes politiques (Girondins, Jacobins, Montagnards) et les forces populaires (sans-culottes, Commune de Paris) structurent les luttes. [1][7][4]

Principaux acteurs (liste rapide)

- La monarchie (Louis XVI) — monarque constitutionnel puis prisonnier. [1]
- La noblesse — défense des privilèges, puis division interne. [1]
- Le clergé — partiellement rallié puis mis sous contrôle (constitution civile du clergé). [1]
- Le Tiers-État — bourgeoisie, paysannerie, artisans : moteur politique du début. [1]
- Les Girondins — courant modéré / fédéraliste originaire de la Gironde, opposés à la radicalisation. [7]
- Les Jacobins / Montagnards — courant radical centralisé, allié aux sans-culottes. [7]
- Les sans-culottes — militants urbains populaires de Paris, force insurrectionnelle. [7]

Tiers-État — Ensemble des sujets non-nobles et non-cléricaux : bourgeoisie, artisans, paysans ; acteur majeur de la Révolution. [1]

Sans-culottes — Nom donné aux révolutionnaires populaires urbains (ouvriers, artisans) de Paris ; pression sociale et moteur d'actions directes. [7]

Girondins — Groupe politique modéré issu des députés de la Gironde ; favorables à la guerre révolutionnaire et au fédéralisme. [7]

Jacobins / Montagnards — Club politique devenu tendance dominante à la Convention ; montagnards = députés siégeant en hauteur, tendance radicale. [7]

Institutions nouvelles

- Assemblée nationale constituante (1789–1791) : élabore la première Constitution et les lois révolutionnaires. [1]
- L'Assemblée législative (1791–1792) puis la Convention nationale (à partir du 21/09/1792) : pouvoir législatif et constituant après la chute de la monarchie. [1]
- Comité de salut public (créé 6 avril 1793) : organe exécutif de guerre et de sûreté intérieure durant la Terreur. [8]
- Tribunal révolutionnaire et comités de surveillance locaux : instruments de la répression politique. [5][8]

Comité de salut public — Comité institué par la Convention le 6 avril 1793 pour diriger la guerre et la sécurité ; devient l'organe exécutif central pendant la Terreur. [8]

« *Le gouvernement révolutionnaire fera la terreur.* »

— Formulation courante de l'époque (décrets et déclarations de 1793) — résumé historiographique (1793)

À retenir : retenir les rôles — Constituante = rédige (1789–1791) ;
Convention = juge et gouverne (1792–1795) ; Comité de salut public =
pouvoir exécutif de crise (1793–1794). [1][8]

Conséquences et mise en perspective

La Révolution produit des transformations durables (politique, sociale, juridique) et des effets internationaux. Mais son bilan est débattu : progrès des droits et violence politique coexistent. [2][6][11]

Transformations politiques

- Fin des privilèges (nuit du 4 août 1789) et affirmation de la souveraineté nationale. [4][1]
- Multiplication des constitutions et expérimentation de nouvelles formes de gouvernement (1791, an III / 1795). [1]
- Montée en puissance des armées révolutionnaires et exportation (contrainte et diffusion) des institutions républicaines en Europe. [5][9]

Transformations sociales et juridiques

- Égalité devant la loi proclamée (principe posé par la Déclaration du 26/08/1789). [2]
- Réformes administratives : découpage en départements, réforme fiscale progressive. [1]
- Codification post-révolutionnaire : Code civil promulgué 21 mars 1804 (résultat et reprise des enjeux révolutionnaires sur la propriété, la famille, la personne). [6][7]

Diffusion et portée européenne / contemporaine

La Révolution sert de référence pour les mouvements nationaux et libéraux du XIX^e siècle. Ses principes inspirent des constitutions, mais sa violence alimente aussi une lecture conservatrice. Les historiographies divergent sur la primauté des idées vs. des circonstances sociales. [7][11]

Code civil (Code Napoléon) — Recueil juridique promulgué le 21 mars 1804 qui unifie le droit civil français et influence de nombreux systèmes juridiques à l'étranger. [6][7]

Controverse historiographique (à noter) : certains historiens insistent sur une Révolution principalement bourgeoise et libérale (ex. position de certains courants libéraux), d'autres sur l'irruption du peuple et la violence institutionnelle (interprétations « sociales » ou « culturelles »). Il n'existe pas de consensus unique ; lire plusieurs approches est recommandé. [11]

À retenir : la Révolution change l'État et le droit (souveraineté nationale, égalité légale, codification) mais reste ambivalente : émancipation + violences politiques. [2][6][11]

Sources

Sources consultées et citées dans le document (URLs vérifiées à la génération).

1. 1789-1799 La Révolution française (Assemblée nationale (France), 2019-06)
<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/juniors/histoire/1789-1799-la-revolution-francaise>
2. Constitution — Droit national en vigueur (contient la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) (Légifrance (Service public), 2026-04)
3. Notice RAMEAU « Jeu de paume, Serment du (1789) » (BnF — Bibliothèque nationale de France (catalogue), 2006-09)
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb15093223n>
4. August Decrees (World History Encyclopedia, 2021-05)
https://www.worldhistory.org/August_Decrees/
5. Reign of Terror (World History Encyclopedia, 2022-01)
https://www.worldhistory.org/Reign_of_Terror/
6. La promulgation du Code civil des Français (21 mars 1804) (Fondation Napoléon (napoleon.org), 2023-05)
<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/dossiers-thematiques/la-promulgation-du-code-civil-des-francais-21-mars-1804/>
7. CODE NAPOLÉON | Droit et institutions — Encyclopédie Universalis (Encyclopaedia Universalis, 2025-02)
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/code-napoleon/>
8. Committee of Public Safety (World History Encyclopedia, 2022-03)
https://www.worldhistory.org/Committee_of_Public_Safety/
9. Timeline / 1769–1793 (repères) — Napoléon.org (chronologie) (Fondation Napoléon (napoleon.org), 2024-07)
<https://www.napoleon.org/en/history-of-the-two-empires/timelines/1769-1793-napoleon-bonapartes-early-years/>

10. French Revolution — Overview (History.com (A&E Television Networks), 2018-02)
<https://www.history.com/topics/france/french-revolution>
11. Thesis / historiography and the Enlightenment — King's College London
(réflexions récentes) (King's College London — dépôt institutionnel, 2024-06)
https://kclpure.kcl.ac.uk/ws/portalfiles/portal/269212987/2024_Thomas_Grace_1442276_thesis.pdf